

UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UQCN) : RAPPORT ANNUEL 1995-1996

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Organisme national sans but lucratif fondé en 1981, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) regroupe des individus ainsi que des organismes oeuvrant dans le domaine des sciences naturelles et de l'environnement. Par des interventions publiques et des gestes concrets, l'UQCN participe à la sauvegarde de notre environnement. Elle fonde son action sur les trois objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation :

- le maintien des processus écologiques essentiels à la vie ;
- la préservation de la diversité génétique ;
- l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Tout en ayant pleine autonomie d'action, l'UQCN est affiliée à l'Union mondiale pour la nature (UICN), à la Fédération canadienne pour la nature, au Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), ainsi qu'à Great Lakes United.

Avec l'assistance de quelques permanents, l'UQCN réalise de nombreuses activités en s'appuyant sur un formidable réseau de collaborateurs et de collaboratrices bénévoles.

L'UQCN apporte sa contribution à tous les débats importants liés à l'environnement. Par exemple, elle exige un examen public des projets qui risquent d'avoir de sérieux impacts sur notre environnement. De même, notre organisme dépose régulièrement des mémoires et des avis lors de consultations publiques, et y défend ses prises de position.

Lorsque nécessaire, l'UQCN intervient publiquement, convoque des conférences de presse et diffuse des communiqués, souvent en collaboration avec des partenaires défendant aussi les intérêts environnementaux.

Dans ces deux cas, les interventions de l'UQCN sont reconnues comme pertinentes et exigeantes. Toutefois, l'UQCN est réfléchie et tient compte des capacités sociales et économiques de la société québécoise.

Des actions concrètes sont également associées à l'UQCN. D'abord, l'organisme publie le magazine *Franc-Vert*, dont les six numéros par année visent à renseigner les membres de l'UQCN et le public lecteur sur les espèces et les écosystèmes, de même que sur les questions environnementales. Son concours de photographie nature poursuit les mêmes buts.

Par ailleurs, au cours des dernières années, l'UQCN a mis sur pied le service BRISE (Bureau de ressources et d'information en environnement et santé) et travaille à réaliser l'ÉcoRoute de l'information, lieu virtuel d'échanges entre le public et les intervenants en environnement. De plus, elle a publié le *Guide des milieux humides du Québec* et un jeu éducatif, participé à des projets de restauration de rivières, fait la promotion de méthodes écologiques d'épuration des eaux, etc.

L'UQCN a fondé Stratégies Saint-Laurent et a participé à la création d'ÉcoSommet.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQCN en 1995-1996

MONSIEUR HARVEY MEAD, PRÉSIDENT

Responsable de la Commission Fiscalité (par intérim) et représentant des membres individuels

Après six ans aux conseils de la Fédération canadienne de la nature et du Club des ornithologues du Québec, Harvey Mead, avec plusieurs autres, a fondé l'UQCN (suite aux débats entourant les dossiers de l'autoroute Dufferin, de l'extension du Port de Québec et du drainage des milieux humides le long du fleuve). Il en est devenu le premier président en 1981, poste qu'il a occupé, jumelé à celui de directeur général bénévole, jusqu'en 1989. De 1990 à 1991 il était sous-ministre adjoint au Développement durable, au ministère de l'Environnement du Québec, où il était également secrétaire de la Table ronde sur l'environnement et l'économie, après en avoir été membre. Suivent deux ans d'engagement dans différents domaines, dont six mois en Amérique centrale pour prendre contact avec le "Sud" et retour à la présidence de l'UQCN en novembre 1993. En mai 1994, il a été nommé par le Premier ministre du Canada, membre de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Professeur de philosophie au Cégep Champlain-St.Lawrence.

À titre personnel, il est secrétaire du comité consultatif de Saint-Laurent-Vision 2000

MADAME MICHÈLE GOYER, PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE

Première vice-présidente, et responsable de la Commission Gestion des déchets. Représentante de RecyCampus

Géologue de formation, madame Goyer s'est spécialisée depuis quatre ans en gestion des déchets et en assainissement urbain. Diplômée de l'Université de Montréal en 1976, elle a poursuivi sur le terrain sa formation en géochimie appliquée à l'exploration minière et en cartographie. Pendant près de dix ans, elle a travaillé dans différentes régions du Québec et particulièrement à la Baie-James, en Gaspésie, dans les Appalaches et dans la grande région de Québec.

C'est le goût de participer concrètement au développement de la récupération et du recyclage des déchets

solides dans son milieu qui l'a conduite à poursuivre des études en maîtrise au sein du module de l'assainissement et de l'environnement du génie civil à l'Université Laval. Après avoir travaillé comme consultante auprès de firmes de génie-conseil, s'être impliquée bénévolement avec le Comité de vigilance pour l'épuration des eaux de la CUQ et enseigné le cours de Gestion des déchets municipaux à l'Université Laval, elle fonde avec les gens du milieu, la corporation sans but lucratif RecyCampus dont la mission principale est de mettre en place une gestion intégrée des déchets axée sur la réduction et le recyclage tout en assurant de l'emploi et des fonds en recherche appliquée en environnement pour les étudiants.

MONSIEUR YVES BÉDARD, VICE-PRÉSIDENT

Président du Concours photo, représentant des membres individuels

Biologiste BSC UQAM et Msc Université Laval, il a travaillé sur la Grande Oie blanche avec Jean Bédard. Depuis 1982, il travaille au ministère des Transports du Québec en environnement. Il est actif dans des groupes écologistes depuis 1972: Société de biologie de Montréal, Club des ornithologues de Québec (COQ) et co-fondateur de l'UQCN. Il a été conseiller à la production de *Franc-Vert* pendant huit ans, président fondateur du concours de photo de *Franc-Vert*, vice-président responsable de *Franc-Vert* pendant deux ans. De plus, il a fondé le comité environnemental de Saint-Apollinaire qui a réalisé un arboretum dans une école primaire ainsi que plusieurs plantations communautaires d'arbres.

MONSIEUR ANDRÉ DESROCHERS, VICE-PRÉSIDENT

Co- responsable de la Commission Biodiversité, représentant du Club des ornithologues de Québec

André Desrochers est présentement professeur adjoint en conservation de la faune à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. Il a reçu un Baccalauréat en biologie à la même université, une maîtrise en zoologie à l'Université de l'Alberta, à Edmonton, puis finalement un doctorat en zoologie à l'Université de Cambridge, en Angleterre. Il a complété ses études lors d'un stage post-doctorat à l'Université Laval. André Desrochers a publié des articles scientifiques et de vulgarisation dans les domaines de l'ornithologie, de l'écologie des populations et de la conservation.

Monsieur Desrochers est bénévole de l'UQCN depuis 1992. Il y représente le Club des ornithologues de Québec, dont il est membre depuis 1978. En 1993, il a été nommé président intérimaire de l'UQCN, et il agit maintenant comme vice-président et responsable de la commission *Biodiversité*.

MONSIEUR JULES DUFOUR, VICE-PRÉSIDENT

Responsable de la Commission Parcs et sites protégés représentant du Laboratoire de géographie de l'UQAC

Monsieur Dufour est détenteur d'un doctorat en géographie, matière qu'il enseigne à l'Université du

Québec à Chicoutimi depuis 1971. Il est actuellement président de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques, membre de la Commission mondiale des parcs nationaux et consultant du Bureau international de la Paix. Dans le passé, il a participé au Sommet de la Terre de Rio (1992) et a siégé sur divers comités, dont la commission d'enquête populaire sur la Paix et la Sécurité du Canada, le comité de la recherche du Programme des changements à l'échelle du Globe. Monsieur Dufour a participé à de nombreux congrès ou colloques scientifiques. Il est responsable de la commission *Parcs et sites protégés* de l'UQCN.

MADAME LOUISE GRATTON, VICE-PRÉSIDENTE

Co- responsable de la Commission Biodiversité, représentante de la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées (FOSEM)

Louise Gratton possède un baccalauréat en biologie (UQAM, 1975) et une maîtrise en écologie végétale (UQAM, 1980). Elle a été chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal avant d'entreprendre une carrière dans le domaine de la consultation qu'elle exerce maintenant depuis 15 ans, dont 12 à son propre compte. Son domaine d'expertise touche plus spécifiquement la végétation, la flore, l'aménagement et la protection des milieux naturels. Elle siège sur le Comité aviseur sur la flore du ministère de l'Environnement et de la Faune. Elle est membre fondateur de la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées et actuellement secrétaire de cet organisme. Elle a été vice-présidente à l'éducation et responsable du comité sur la conservation et la biodiversité de l'Association des biologistes du Québec.

MONSIEUR JEAN HAMANN, VICE-PRÉSIDENT

Éditeur délégué à *Franc-Vert*, représentant des membres individuels

Détenteur d'une maîtrise en biologie, Monsieur Hamann travaille depuis 1986 comme conseiller en communication scientifique au Service des communications de l'Université Laval. Il agit au sein de l'UQCN depuis trois ans comme éditeur délégué à *Franc-Vert*. Il connaît bien ce magazine puisqu'il en a été le rédacteur en chef entre 1984 et 1986, après avoir été chercheur à l'UQCN et à *Franc-Vert* en 1983. Monsieur Hamann recevait récemment une médaille d'or du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation pour un article paru dans le magazine Contact.

MONSIEUR PIERRE JOBIN, VICE-PRÉSIDENT

Responsable de la Commission Agriculture, représentant du Centre de développement en agrobiologie

Bachelier en agronomie du Collège McDonald de l'Université McGill (1983) et président du Centre de développement d'agrobiologie dont la mission est de concevoir, adapter et implanter en agriculture des méthodes et techniques plus respectueuses de l'environnement et mieux intégrées à l'écologie. Monsieur Jobin possède de solides connaissances agronomiques et une excellente expérience du milieu agricole

québécois.

MONSIEUR ROBERT JOLY, VICE-PRÉSIDENT

Représentant à Stratégies Saint-Laurent, représentant des membres individuels

Formation professionnelle en biologie avec spécialité en comportement animal et écologie. Baccalauréat en écologie (1972) et maîtrise en éthologie (1976) de l'Université de Montréal.

Expérience de travail comme biométricien et spécialiste en recherche et planification dans le domaine des ressources fauniques au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de 1976 à 1985. Analyste des politiques et programmes dans le domaine des ressources naturelles et de l'environnement de 1985 à 1990 au Secrétariat à l'aménagement, développement régional et environnement. Depuis 1990, coordonne des équipes de travail dans le domaine des évaluations environnementales au ministère de l'Environnement et de la Faune.

MONSIEUR FABRICE LANTHEAUME, VICE-PRÉSIDENT

Vice-président et responsable de la Commission Forêt, représentant des membres individuels

Biologiste et écologiste de formation, Fabrice Lantheaume s'intéresse aux enjeux environnementaux reliés à la forêt, à la gestion durable des ressources forestières dans les pays en développement et aux politiques forestières internationales. Après avoir été conseiller technique sur un projet agroforestier en Guyane française de 1987 à 1989, il a poursuivi ses études supérieures à l'Université Laval où il a obtenu une maîtrise en sciences forestières et une autre maîtrise en aménagement du territoire et développement régional.

Il s'implique depuis avril 1995 au sein de l'UQCN où il est coordonnateur de la Commission *Forêts*. Il suit de près le processus canadien de certification environnementale des forêts.

MADAME GISÈLE LAMOUREUX, VICE-PRÉSIDENTE

Représentante du Groupe Fleurbec

Gisèle Lamoureux est botaniste-écologiste, coordonnatrice et membre du conseil d'administration de Fleurbec, qu'elle a fondé en 1973. Ce groupe a écrit, illustré et édité plusieurs ouvrages de vulgarisation sur la flore de l'Est de l'Amérique du Nord. Depuis 22 ans, elle y est la principale auteur, phytphotographe graphiste et chargée d'édition.

Présidente du *Comité aviseur sur la flore menacée ou vulnérable*, qui se prononce sur la désignation d'espèces et les moyens de protéger ces plantes et leurs habitats.

Initia ou soutient activement quelques dossiers environnementaux ou reliant botanique et société, dont la protection de l'ail des bois, l'adoption de l'emblème arborescent du Québec, l'interdiction de la circulation motorisée dans les habitats fragiles, la conservation des dunes aux Îles-de-la-Madeleine, la sensibilisation aux dangers de commercialisation des plantes sauvages à des fins horticoles.

Membre du Conseil d'administration de l'UQCN, depuis novembre 1994.

MADAME SOPHIE MAHEU, VICE-PRÉSIDENTE

Responsable de la Commission Industries et Technologies, représentante des membres individuels

Détentrice d'un baccalauréat (1986) et d'une maîtrise (1988) en chimie de l'Université de Montréal ainsi que d'un doctorat en océanographie (UQAR, 1993) avec une spécialisation en écotoxicologie.

Chargée de cours à l'UQAR au département d'océanographie depuis 1987 et activement impliquée au sein du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAR.

Consultante auprès des groupes environnementaux depuis un an, elle a participé à l'étude de conformité de l'étude d'impacts environnementaux du projet Grande-Baleine (bioaccumulation du mercure) et a été nommée à la table de négociation Makivik/Hydro-Québec pour le groupe Makivik (représentant les Inuits).

MADAME JULIE PELLETIER, VICE-PRÉSIDENTE (a remplacé Michel Bélanger au cours de l'année)

Responsable de la Commission Affaires juridiques, représentante du Centre québécois du droit de l'environnement

Originaire de Rimouski, Mme Pelletier est membre du Barreau de l'Ontario depuis 1992. Elle a complété ses études en droit à l'Université Laval et à l'Université de Western Ontario. En 1993, elle a obtenu un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire à l'Université Robert Schumann de Strasbourg, après un stage en droit de l'environnement au Mexique. Elle a pratiqué le droit au sein du ministère de l'Environnement de l'Ontario, ainsi qu'au cabinet Ogilvy, Renault à Montréal. Elle travaille depuis 1994 au Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) après un bref passage chez ÉcoSommet. Mme Pelletier est chargée de projet aux affaires internationales et travaille principalement avec la Commission de coopération environnementale et avec une organisation chilienne dans le cadre d'un projet de l'ACDI. Mme Pelletier siège sur les conseils d'administration de l'UQCN depuis février 1996 et de l'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement (CIELAP) depuis 1995.

MONSIEUR GÉRARD SZARAZ, VICE-PRÉSIDENT

Responsable de la Commission Affaires internationales, représentant des membres individuels.

Monsieur Szaraz oeuvre en coopération internationale depuis 12 ans. Il a été en poste en Amérique latine dans des projets d'aménagement intégré en Colombie et de conservation des forêts tropicales au Honduras. Il a également réalisé plusieurs courts mandats en protection forestière (Venezuela, Indonésie, Colombie), établissement de coopératives forestières (Inde), planification de forêts-modèles (Mexique), aménagement de bassins hydrographiques et réactivation du secteur forestier (Colombie), planification d'aires protégées en Amazonie (Colombie et Équateur) et agroforesterie (Haïti). En 1987, il a participé à la préparation du mémoire de l'UQCN sur le projet de loi des forêts du Québec. Il occupe présentement le poste de directeur de projets internationaux chez Poulin Thériault Inc. (Tecsult) à Québec.

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS TURMEL, VICE-PRÉSIDENT

Responsable de la Commission Énergie, représentant des membres individuels

Diplômé en science agricole de l'Université McGill, monsieur Turmel a aussi étudié en économie environnementale à l'Université de Californie, en gestion des ressources naturelles à Dartmouth College et en administration à l'Université du Michigan.

Comme analyste, il se spécialise en efficacité énergétique (EÉ) et énergie solaire dans le secteur résidentiel. En 1991, il a représenté un groupe de consommateurs au Groupe d'évaluation des potentiels d'EÉ du ministère des Ressources naturelles. En 1992-1993, il a rédigé un rapport sur les habitations performantes pour la vice-présidence Efficacité énergétique d'Hydro-Québec, rapport non diffusé par Hydro-Québec. En 1993, avec Pierre Gosselin et David Cliche, il a préparé le rapport de l'UQCN sur le développement de l'expertise en efficacité énergétique..

L'ÉQUIPE DE L'UQCN

Monique Arteau

Technicienne en administration

Denis Bergeron

Directeur aux Programmes

Francine Bergeron

Documentaliste

Romain Coté

Chargé de projet, ÉcoRoute de l'information

Louise Desautels Rédactrice en chef de *Franc-Vert*

Diane Forget

Chargée de projet

Andréanne Hamel

Secrétaire

Carl Leduc

Commis de bureau

Katerie Lescop-Sinclair

Responsable du volet écotouristique, ÉcoRoute

Diane Néron

Secrétaire

Diane Pagé

Directrice administrative

Marthe Saint-Hilaire

Secrétaire

Martin Savard

Chargé de projet, ÉcoRoute de l'information

Hélène Savard

Publicité et marketing de *Franc-Vert*

Coordonnatrice du concours photo

Christian Simard

Directeur général

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dès ses origines, l'UQCN, en adoptant comme politique de base la Stratégie mondiale de la conservation, vise non seulement à protéger l'environnement mais également à orienter le développement. Une telle orientation comportait et comporte toujours une décision d'ouvrir et de maintenir des contacts avec les principaux agents de développement, les gouvernements et le secteur privé. Et cela exige une certaine ouverture d'esprit et une reconnaissance des compromis inhérents à tout effort de concertation et de négociation.

Depuis plus de quinze ans, la présence du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le paysage québécois a permis un recours à une instance objective pour un éclairage sur des projets problématiques et pour la résolution de certains conflits sociaux. D'autres forums ont été nécessaires pour entamer le dialogue dans des dossiers qui n'étaient pas assujettis au BAPE. Avec ce qui semble être la volonté du présent gouvernement, comme ce l'était du précédent, d'écarter le BAPE des principaux dossiers, la tendance est à développer des outils de concertation et de recherche de consensus.

Un premier cas, qui a abouti au tout début de l'année (septembre 1995), visait une conciliation entre les promoteurs de l'expansion du chantier maritime MIL Davie et les requérants d'une audience publique, l'UQCN et deux de ses affiliés. Il s'agissait d'une première expérience du genre pour l'UQCN et a fait une sorte de «jurisprudence» pour les organismes en cause (voir l'éditorial *Vices et vertus de la médiation environnementale*, *Franco-Vert* vol 13, no 2- avril-mai 1996). Alors que cette approche vise principalement à éviter les délais perçus comme importants lors d'un recours au BAPE, le processus, qui a failli échouer, a pris cinq mois: un mois de plus que les délais légaux encadrant une audience publique. Quelques semaines après la conclusion d'une entente, MIL Davie a été vendu et, plus d'un an plus tard, le public n'a pas la moindre nouvelle quant aux intentions réelles des nouveaux propriétaires. Le cas signale une sorte de manque d'arrimage entre des procédés «publics» et les exigences du monde «privé».

Un deuxième dossier, loin d'être clos celui-là, gravite autour du développement des porcheries un peu partout dans la province. Des gouvernements successifs refusent de soumettre ce dossier on ne peut plus conflictuel au BAPE, qui constitue le meilleur forum qui soit pour permettre un débat plus rationnel et plus serein que celui qui se déroule sur la scène québécoise depuis deux ans et plus. Une approche de concertation a été acceptée par le gouvernement en 1993 et l'UQCN s'est jointe à une table régionale dans le Bas du fleuve pour rechercher un consensus pouvant servir de prototype pour le reste de la province en ce qui concerne la capacité de support d'un territoire pour le développement porcin. À toutes fins pratiques, l'effort a échoué.

En même temps, une table nationale, incluant l'UQCN, a été mise sur pied pour rechercher un consensus sur un dossier en apparence plus restreint, la mise à jour du règlement sur la pollution d'origine agricole, vieux de plus de dix ans et reconnu généralement comme désuet. Après plus d'un an de rencontres, la Table a déposé un rapport consensuel comportant des compromis difficiles et même inquiétants pour plusieurs des participants.

Dans la foulée d'autres éléments du dossier, portant sur les odeurs et bruits occasionnés par les activités agricoles, l'UPA a décidé de renier sa signature et de rouvrir les points les plus sensibles du dossier. Elle a pris les grands moyens; en particulier, elle a réussi à obtenir une rencontre, couronnée de succès selon les indications, avec le Premier ministre du Québec. Quelques semaines plus tard, tout récemment, le président de la Table, un sous-ministre adjoint du ministère de l'Environnement et de la Faune, signait une entente bi-partite avec l'UPA entérinant des changements au document de consensus. En réaction, sept des onze membres de la Table, dont l'UQCN, l'ont quitté et se demandent comment le dossier peut être réactivé.

Dans le cas de la Table de consultation du débat public sur l'énergie, critiquée sévèrement par l'UQCN l'an dernier au point où elle a refusé d'y siéger (voir mon rapport de l'an dernier), de récents développements signalent également des sujets de préoccupations. En avril, la Table a signé un rapport unanime proposant la promotion de l'efficacité énergétique comme base de la politique énergétique promise pour bientôt par le ministre des Ressources naturelles. Il y a quelque semaines à peine, curieusement proche dans le temps de la nomination d'un nouveau président d'Hydro-Québec, le Ministre a fait des annonces indiquant assez clairement que le Québec, via Hydro-Québec, s'apprêtait à prendre des orientations tout à fait incompatibles avec les recommandations de la Table.

L'expérience de ces deux tables constituent un autre cas de jurisprudence pour les organismes d'intérêt communautaire comme l'UQCN. Elle met en question de façon presque dramatique la fragilité des acquis en matière d'environnement depuis vingt ans. Le Premier ministre du Québec, ancien ministre fédéral de l'environnement, semble avoir même la volonté de les enterrer. Lors de sa convocation de la Conférence socio-économique sur l'avenir du Québec, en mars dernier, monsieur Bouchard a choisi d'exclure des débats toute représentation du milieu environnemental, alors que ceux-ci portaient directement sur les questions de développement qui, même chez ses prédécesseurs qui n'avaient pas l'environnement au coeur de leurs préoccupations, les amenaient à reconnaître au moins la pertinence du «développement durable» pour la société.

En dépit d'efforts répétés, la suite de la Conférence, le Sommet sur l'économie et l'emploi, s'est tenu cet automne dans une absence aussi complète du milieu environnemental. Il s'agit, aux yeux des administrateurs de l'UQCN, d'un recul très important sur le plan du développement durable. Ici la jurisprudence est encore une fois à l'avant scène et semble compléter un portrait de désengagement de l'État qui nous ramène aux années 1960 alors que le développement économique ne reconnaissait même pas l'existence de données environnementales. Des entrevues avec certains participants au Sommet l'ont rendu très clair: L'absence de toute mention de l'environnement durant les trois jours de la Conférence de mars et les trois jours du Sommet d'octobre a été telle que même les participants bien conscients des enjeux du développement durable ont admis ne pas y avoir même pensé durant les débats....

Le portrait semble sombre: le BAPE est écarté des grands dossiers, et le gouvernement refuse même d'en nommer un président; la conciliation ne semble pas être une voie normale appropriée pour un organisme d'intérêt communautaire; les tables de concertation se sont montrées fragiles quant à leurs acquis auprès des décideurs, en dépit des consensus atteints; le gouvernement semble avoir écarté l'environnement de son agenda politique.

En partie pour relancer les occasions de dialogue, en partie pour continuer un dialogue qui existe déjà, l'UQCN a proposé à plusieurs grandes associations industrielles, au printemps dernier, la création de tables de concertation sectorielles industrie-société civile. À la différence des tables établies pour rechercher des consensus en principe recevables par les ministres responsables, mais piégés par le peu de traditions de ce genre d'activité, les tables proposées par l'UQCN ne visent pas d'objectifs concrets. Elles visent plutôt la création de lieux de rencontres formels et reconnus dont le mandat est de favoriser le dialogue sur les dossiers potentiellement conflictuels.

Seules les deux associations forestières (AIFQ et AMBSQ) ont manifesté un intérêt pour l'exercice; le défi de rendre opérationnelle la litigieuse certification constitue un incitatif majeur pour leur décision. Parallèle aux retards et aux refus provenant des autres associations, le Conseil d'administration a rouvert le débat sur la pertinence pour l'UQCN de s'offrir comme intermédiaire pour leur création; plusieurs y voient une perte d'autonomie pour l'organisme en cas de nécessité d'intervenir publiquement. Voilà une question qui risque d'être à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Il reste que le portrait n'est pas entièrement sombre. Le BAPE a reçu le mandat d'enquêter sur le dossier des ressources secondaires (autrefois les déchets) dans son ensemble. Il s'agit d'une des rares audiences à porter sur une politique potentielle, une qui relèvera du ministère de l'Environnement et de la Faune. Il faut croire que cette enquête sur une politique ne sera pas suivie de beaucoup d'autres; le gouvernement semble préférer d'autres façons de discuter de politiques des secteurs de développement, dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture, par exemple.

Tel qu'espéré lors du rapport annuel de l'an dernier, le gouvernement a aussi adopté une nouvelle réglementation qui assujettit les grands projets industriels et les activités minières de grande envergure au processus d'évaluation permettant des audiences publiques. Déjà deux promoteurs ont déposé des avis de projets majeurs: Noranda propose d'investir \$500M dans une usine qui recyclera le magnésium contenu dans les résidus des mines d'amiante, et Alcan propose de construire une nouvelle aluminerie de grande envergure à Alma. Les deux projets sont assujettis à la nouvelle procédure.

Mais pour indiquer qu'il est difficile de changer d'orientation dans ce rapport, il faut aussi souligner l'annonce par le Premier ministre d'un mouvement important de déréglementation au sein du gouvernement. Déjà il existait un comité qui filtrait tout projet gouvernemental pour assurer que la réglementation impliquée était la moins lourde possible; le rapport en début d'année du sous-ministre de l'Environnement annonçait l'opération au sein de ce Ministère, mais elle avait été retardée jusqu'à l'annonce de monsieur Bouchard. Beaucoup dépend des détails, qui n'ont pas encore été discutés, en ce qui a trait aux règlements dans le domaine de l'environnement.

Il faut bien croire que ce sont les mêmes industries qui réclament une telle démarche, depuis des années, qui sont visées par l'UQCN dans la proposition de créer des tables de concertation. Elle sont vraisemblablement parmi celles par ailleurs qui ont collaboré aux activités de l'ÉcoSommet, qui s'est terminé en mai dernier après deux ans d'efforts. Le dialogue entre les différents acteurs a été majeur lors des activités d'ÉcoSommet. Il est peut-être malheureux qu'aucun suivi n'ait pu voir le jour à la fin de l'exercice. Un effort pour mettre sur pied une nouvelle «table ronde québécoise» pour en assurer le suivi a échoué pendant l'été, faute de consensus. Pierre Gosselin, ancien président de l'UQCN et son représentant dans l'organisme, a présidé les démarches de l'ÉcoSommet et a animé les efforts d'en assurer un suivi.

Il ne faut pas terminer ce rapport sans au moins une brève mais importante mention des bénévoles et des permanents qui assurent le suivi de tous les dossiers de l'UQCN, ainsi que de ses deux principaux outils de sensibilisation. Une membre du Conseil d'administration qui oeuvre au sein de l'équipe du magazine

Franc-Vert depuis longtemps, mérite une mention particulière: Gisèle Lamoureux, l'âme des éditions Fleurbec, a été reconnue par le gouvernement du Québec l'été dernier comme nouvelle membre de l'Ordre du Québec.

Tout le monde qui touche de près ou de loin aux activités de l'UQCN sait aussi que ses employés ne chôment pas. Plutôt tôt cette année, après sept ans au sein de l'organisme, dont six comme directeur général, Christian Simard s'est joint à l'équipe de conseillers du ministre de l'Environnement. Tout en perdant une pièce clé de sa propre équipe, l'UQCN est fière de voir cet homme de talent à l'oeuvre au sein du gouvernement.

Enfin, mais non le moindre, Yves Bédard annonce sa «retraite» pour se consacrer à des activités dans sa «paroisse»; il s'agit d'une décision qui souligne l'intérêt plus que théorique du thème de notre premier colloque visant le grand public, le thème de la décentralisation. Pour Yves, il s'agit d'un geste tout à fait en ligne avec ce qui l'a gardé au sein de l'équipe de l'UQCN depuis ses origines. Il a pu y allier sa motivation comme militant à sa passion pour l'image. *Franc-Vert*, dont il a été éditeur délégué, et le Concours photo «La nature du Québec en images», qu'il a dirigé pendant ses dix premières années, en ont largement profité.

Alors, merci Yves, bravo Gisèle, bonne chance Christian! Et bon succès à la nouvelle équipe de bénévoles et d'employé(e)s qui maintiendra l'engagement, le dynamisme et ... le cap.

RAPPORT DE LA DIRECTION

La continuité dans le changement pourrait être l'image de l'année écoulée. Assumer les changements à la direction de l'UQCN tout en assurant la continuité des actions de l'UQCN. La mise en équipe des responsabilités de la direction a permis cette transition vers un fonctionnement qui tend à un équilibre entre l'organisation et l'action, entre les moyens et les objectifs.

Sur l'échiquier environnemental québécois, l'UQCN a su démontrer depuis plus de 15 ans la justesse et la pertinence de son action qui repose sur l'implication de centaines de bénévoles qui y consacrent de milliers d'heures de travail. Une partie importante de ces heures sont consacrées à la concertation; en évaluation environnementale, en gestion des déchets domestiques et dangereux, en contrôle de la pollution agricole, auprès du secteur industriel, dans le cadre de ÉcoSommet, auprès des gouvernements...ces heures sont une contribution tangible et précieuse à l'avancement des mentalités dans le développement de notre société contemporaine.

C'est pourquoi, dans le contexte social actuel, il est de première importance que cette contribution soit considérée au mérite et en toute équité en regard du débat actuel qui détermine l'avenir commun. Plusieurs ont participé de bonne foi à l'élaboration de consensus, notamment en matière d'énergie et en réglementation agricole. Toutefois, le respect de la parole donnée semble difficile... Le consensus d'hier ne répond plus aux impératifs gouvernementaux du moment, et surtout, à certains intérêts corporatifs

particuliers.

L'absence de participation de plein droit du milieu environnemental au récent Sommet sur l'économie et l'emploi est l'expression de la somme du travail à faire et à refaire...

Développer de nouvelles approches quant à la conduite des différents dossiers actifs, favoriser la collaboration entre organismes et partager constamment, avec les autres membres de l'équipe de l'UQCN, la préoccupation commune d'assurer un financement adéquat à l'organisme afin qu'il puisse avoir les moyens de ses actions seront les objectifs des prochains mois.

Les dossiers que l'UQCN élaborent et articulent reposent sur le travail constant de bénévoles de qualité qui doivent s'appuyer sur l'équipe de permanents de l'UQCN. Les dossiers sur l'énergie, avec l'élaboration de la position de l'UQCN en matière d'efficacité énergétique ou bien notre contribution au débat sur la valorisation des matières résiduelles en sont des exemples éloquentes.

L'alliance stratégique avec d'autres groupes dans le partage d'objectifs et d'expertise permet une meilleure représentativité auprès des interlocuteurs gouvernementaux tout en partageant les ressources. Les collaborations suivies sur plusieurs dossiers avec le Centre québécois du droit de l'environnement, le Fonds mondial pour la nature ou Greenpeace Québec démontrent la pertinence de telles démarches.

Avoir les moyens de ses actions sera également une préoccupation majeure des prochains mois, si l'on considère que l'identification de nouvelles sources de financements occupera une partie du travail de tous ceux et celles qui font l'UQCN.

C'est donc confiant du support des membres de l'UQCN que, avec vous, nous travaillerons à refléter le plus fidèlement possible vos objectifs environnementaux.

Denis Bergeron
Directeur aux programmes

Diane Pagé
Directrice administrative

SOMMAIRES DES ACTIVITÉS 1995-1996

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Affaires internationales

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est membre en règle de l'Union mondiale pour la nature (UICN) et à ce titre, siège au Comité canadien de l'UICN et au Comité organisateur du

Congrès mondial de la conservation de Montréal.

Monsieur Szaraz représentait l'UQCN lors du Congrès de l'UICN et de la réunion de ses membres francophones.

L'UQCN a également participé à la rencontre annuelle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), partenaire de l'organisme dans son projet au Honduras.

En plus de sa participation au Réseau canadien de l'environnement, la Commission s'est intéressée à différents dossiers tels que les changements climatiques, le déboisement et la désertification, la biodiversité et la gestion collaborative des ressources naturelles.

Tout en ayant assuré la représentativité de l'UQCN au Congrès mondial sur la conservation en octobre dernier à Montréal, la Commission Affaires internationales participera aux discussions préparatoires aux rencontres qui feront le suivi de Rio et préparera la rencontre de la Commission sur le développement et l'environnement de l'ONU, en 1997.

Elle collaborera avec le bureau de l'UICN à Montréal au programme sur les forêts boréales et tempérés, engagera des contacts avec la Commission de contrôle environnemental, mis sur pied dans le cadre de l'entente de libre-échange et établira des relations avec le Secrétariat de la biodiversité.

En appui au président, la Commission assurera le suivi du projet Honduras.

Commission Affaires juridiques

Cette Commission assure une collaboration suivie entre le Centre québécois du droit de l'environnement et l'UQCN. Cette collaboration s'est concrétisée à de nombreuses reprises et sur plusieurs dossiers. Partenaires au sein de plusieurs comités de consultation, cette dynamique a permis de faire avancer plusieurs dossiers, notamment dans le cadre des travaux de l'Assemblée permanente Environnement et Faune, du comité aviseur MEF-industries ou dans le cadre de dossiers communs tel que le dossier porcine et celui du «droit de produire».

Les derniers mois n'ont pas résulté en des développements majeurs sur l'état du droit environnemental au Québec, si ce n'est la soumission des projets industriels à la procédure d'évaluation environnementale et de consultation publique. Les orientations stratégiques 1996-2001 présentées par le ministère de l'Environnement et de la Faune étaient le prélude à ce qui semble être un véritable désengagement du gouvernement envers la protection de l'environnement. La déréglementation annoncée par le gouvernement québécois laisse craindre des reculs importants en matière d'acquis environnementaux.

L'UQCN et le CQDE ont communément demandé au ministre de la Justice de ne pas démanteler le contentieux juridique du MEF.

La déréglementation, de nouvelles orientations en matière d'évaluation environnementales retiendront l'attention de la Commission.

Commission Agriculture

Avec des ressources limitées, la Commission a maintenu durant la saison 1995-1996, une certaine implication, tant politique que technique, dans quelques dossiers chauds, notamment:

- le Projet de règlement sur la pollution d'origine agricole du MEF, où l'UQCN était représentée à la fois à la Table de concertation ainsi qu'à la Table technique qui la soutient;
- le Projet de Loi 23 (Loi sur le droit de produire);
- une implication à la Table de concertation sur l'industrie porcine dans le Bas- Saint-Laurent;
- une implication limitée au suite du Forum sur le bioalimentaire du MAPA et dont les suites ont été en fait pratiquement nulles.

Son implication dans ces dossiers a fait passé l'UQCN de l'espoir à la déception. De l'espoir de voir un groupe aussi représentatif de la société s'entendre sur un consensus qui permet d'engager l'agriculture québécoise vers un développement plus respectueux de l'environnement à la déception de constater que les intérêts corporatifs ont primé, au prix de la signature donnée.

Des efforts ont été déployés cette année pour organiser un peu mieux le fonctionnement de la Commission agriculture. Une rencontre a eu lieu en juillet dans le but, d'une part, de discuter des orientations et des priorités de la Commission, et d'autre part, d'identifier des personnes ressources en mesure d'appuyer les divers mandats priorisés par la commission.

L'UQCN a fait front commun avec plusieurs autres intervenants afin que soit encadré le développement anarchique de l'industrie porcine, notamment par la soumission des projets à la procédure d'évaluation environnementale et d'audiences publiques.

La Commission s'inquiète de la suite que donnera le gouvernement au projet de réglementation de la pollution agricole ainsi qu'au «droit de produire» qui consacre des privilèges aux agriculteurs au détriment des droits des autres citoyens.

L'UQCN a d'autre part renouvelé son adhésion à Solidarité rurale afin de maintenir le dialogue avec les communautés et souhaite y trouver un forum où pourront s'exprimer positivement l'intégration entre le développement rural et l'environnement.

De plus, Pierre Jobin, au nom de l'UQCN, a donné trois conférences sur la problématique environnementale en agriculture: lors d'un déjeuner-causerie en mai à l'ÉcoSommet, dans le cadre d'un Colloque du MEF sur la Gestion de l'eau en septembre et enfin lors du Colloque de l'ABQ, le Saint-Laurent pour la Vie, en octobre dernier.

Commission Biodiversité

Cette année, Louise Gratton et André Desrochers ont mis leurs efforts en commun pour consolider la commission biodiversité de l'UQCN. Plusieurs personnes ont investi leur temps dans des dossiers sur la biodiversité au Québec. Une des façons les plus efficaces de faire avancer les choses a été de faire valoir notre point de vue directement auprès des instances décisionnelles.

Ainsi, nous avons participé aux rencontres de consultation organisées par le comité interministériel sur la biodiversité du Québec, à deux rencontres du Comité de liaison permanent MEF-ONG sur les aires protégées, à la table de concertation sur la gestion des oiseaux migrateurs, et aux démarches de la Fondation de la Faune du Québec pour se doter d'un nouveau programme sur les espèces non récoltées, pour ne donner que quelques exemples!

Le projet de cartographie des sites protégés et des sites à protéger, réalisé en collaboration avec le Fonds mondial pour la nature, a été présenté et retenu comme projet prioritaire à ÉcoSommet à la table Faune, flore et habitats . Concurrément, une charte québécoise sur les sites naturels a été produite et lancée lors de la Grande Corvée du parc du Mont Tremblant. Nous avons su faire valoir notre opinion par le biais d'entrevues radiophoniques et dans la presse écrite, sur la chasse printanière et l'effarouchement des oies des neiges et le projet de loi canadienne sur les espèces menacées. Nous devons aussi mentionner le travail exceptionnel que Gisèle Lamoureux a fait pour engager un débat sur la destruction d'habitats occasionnée par l'absence d'une gestion des véhicules hors-routes, tout en proposant des solutions à ce problème.

Parlant de solutions, mentionnons notre contribution au règlement du dossier de la batture adjacente à la MIL Davie Lévis, qui prévoit maintenant une protection intégrale d'une partie importante de cette batture.

La Commission Biodiversité assurera la représentation de l'UQCN auprès des différents comités où elle est active et veillera à diffuser la charte québécoise sur les sites naturels.

Commission Énergie

Au plan énergétique, l'année 1995-96 a été marqué par la consultation du Débat public sur l'énergie et par la remise du rapport de la Table, en avril 1996. Conséquente avec son choix de ne pas participer aux travaux de la Table, l'UQCN lançait publiquement son document *l'Efficacité énergétique, un choix durable*, en réponse au débat. Cette position, qui priorise la mise en place de mesures concrètes en matière d'efficacité énergétique, propose la mise sur pied d'un programme de corvée-rénovation, qui vise à accroître l'isolation du parc de bâtiments résidentiels.

En écho au projet de l'UQCN, le ministère des Ressources naturelles mettait sur pied le Programme résidentiel d'intervention et d'investissement en matière d'efficacité énergétique (PRIME) qui vise les mêmes objectifs et qui a été proposé au Chantier sur l'emploi, dans le cadre des travaux préparatoires au

Sommet. L'UQCN a appuyé ce projet et souhaite y contribuer en participant à sa table des partenaires.

Déoulant du dépôt du rapport de la Table, le gouvernement a déposé une Loi pour la mise sur pied d'une Régie de l'énergie et déposera prochainement une politique énergétique. L'UQCN sera attentif au suivi que fera le gouvernement dans ce domaine, en fonction du consensus établi à la Table.

Dans le domaine des biocarburants, l'UQCN a proposé à l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) la mise sur pied d'un sous-comité évaluant la faisabilité de carburants alternatifs à base d'éthanol fabriqués à partir de matières ligneuses.

La mise sur pied de la régie de l'énergie, le dépôt de la politique énergétique, la déréglementation du secteur de l'électricité ainsi que l'accessibilité du secteur privé au réseau de transport d'Hydro-Québec retiendront l'attention de la Commission.

Commission Fiscalité

Dans le cadre des travaux préparatoires au Sommet sur le devenir social et économique du Québec, la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics a permis à l'UQCN de faire valoir une fois de plus les grands principes qui doivent guider une fiscalité verte; dont entre autres, l'application du pollueur-payeur et de l'utilisateur-payeur, la mise en place d'une tarification des actes administratifs du MEF, le renforcement des poursuites et des amendes aux délinquants et la mise en vigueur du PRRI aux autres secteurs industriels.

Le rapport de la commission sur la fiscalité a proposé au gouvernement la mise en place de permis échangeables, à l'exemple de ce qui est appliqué au États-Unis.

L'UQCN a participé aux ateliers Fiscalité et environnement des Hautes Études commerciales.

Commission Forêt

L'ensemble des activités de la Commission Forêt ont été dominées cette année par le dossier concernant l'éco-certification des forêts. En effet, au Canada et au Québec, l'actualité environnementale concernant les forêts en 1996 a été marquée par les débats sur la certification environnementale. Récemment, des normes canadiennes concernant l'aménagement durable des forêts ont été rendues publiques par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

L'UQCN, par l'intermédiaire de la Commission Forêt, a suivi ces dossiers et s'est impliqué dans les débats.

Par sa participation au Caucus Forêt du Réseau canadien des groupes environnementaux (CEN), l'UQCN a débattu des incidences de la certification, des normes ACNOR comparativement à celle du Forest stewardship council (FSC). D'autres sujets, tels que les politiques forestières internationales, les

travaux de la Commission mondiale sur les forêts et le développement durable et l'élaboration d'une position pour la cession de l'international Panel on Forest (IPF) ont fait l'objet de l'attention de la Commission Forêt.

L'UQCN, par l'intermédiaire de son représentant, a présenté une conférence sur l'éco-certification et les enjeux reliés à ce processus dans le cadre de la semaine de l'environnement organisée par la Faculté de sciences et de génie de l'Université Laval. Elle a aussi participé aux travaux d'une table ronde dans le cadre d'un colloque sur la certification des pratiques forestières organisé par les étudiants de Maîtrise en science de l'environnement de l'Université de Sherbrooke.

Une proposition a été faite conjointement à l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ) et à l'Association des manufacturiers de bois de sciages (AMBSQ) pour la mise sur pied d'une Table de concertation sur le développement forestier dont la certification serait l'un des sujets discutés. Formée d'intervenants ayant des intérêts divers en regard du développement forestier, cette proposition a été accueillie plutôt favorablement par les associations.

L'intérêt de la Commission est d'assurer le suivi de ses travaux, son vice-président Fabrice Lantheaume, nous ayant quitté pour compléter ses études en France. La proposition de la Table de concertation, qui serait coordonnée par l'UQCN occupera l'attention de la Commission.

Commission Gestion des Déchets

Année déterminante s'il en est une dans ce dossier, les mois de septembre à décembre ont été consacrés à forcer le gouvernement à respecter ses engagements. Les travaux de la commission du BAPE ont été suivis de près durant les mois de janvier à août 1996 et un effort de concertation avec les acteurs municipaux et les groupes environnementaux nationaux et locaux ont permis de dégager une plate-forme d'objectifs communs et de moyens acceptables de gestion des matières résiduelles.

Sous le titre *Une gestion durable des ressources pour une gestion responsable des matières résiduelles*, le mémoire de l'UQCN remet en question le concept de durabilité proposé, complète le document appuyant les propositions du MEF et suggère des moyens éco-efficaces pour contrer des problématiques spécifiques telles que la gestion du biogaz, la construction de nouveaux incinérateurs ou de méga-décharges

L'UQCN demande donc au gouvernement d'investir davantage en amont par la prévention et la réduction qu'en aval sur la correction des impacts des déchets.

À l'invitation du MEF les intervenants du monde environnemental (CRE, UQCN, CFER Victoriaville, Recyc-Québec), municipal (UMRCQ, UMQ) et l'industrie (Associations des producteurs et des détaillants de peinture) ont consacré de février à septembre une douzaine de journées de travail, cherchant à dégager un consensus sur un mode de gestion et de financement assurant la reprise et le recyclage des restes de peinture et de leur contenant. Les résultats concluants des opérations Rona et

COOP ont amené la table à proposer d'élargir ce concept à tous les détaillants et à soutenir le projet (information, transport, traitement) par le prélèvement d'une cotisation incluse dans le coût de revient. Les fonds et les orientations devront être gérés par une société mixte et ouverte. L'UQCN a demandé au MEF de poursuivre l'exercice pour solutionner la gestion des autres résidus domestiques dangereux.

Les 2 avril à Limoilou, 10 avril à Beauport, 13 avril à Sainte-Foy, nous avons assisté aux séances d'information adressées au public et au dépôt des mémoires, le 29 avril à Limoilou, dans le cadre de la Consultation sur le plan directeur de gestion des résidus de la Communauté urbaine de Québec. Une faible majorité d'élus de la Communauté urbaine ont refusé la teneur des recommandations du comité consultatif (composé d'élus) désavouant en quelque sorte le travail de ces derniers lesquels avaient au goût des autres, tenus trop largement compte des modifications exprimées par les citoyens. À cette date, le plan directeur, édité pour la première fois en 1993, est toujours sur les tablettes...

D'autre part, des conférences ont été prononcées au nom de l'UQCN. Le 17 avril à l'Association canadienne des distributeurs en alimentation du Canada, Montréal, conférence sur: *Quelles sont les attentes des groupes environnementaux en matière de gestion des déchets?*

De plus, à l'Atelier Fiscalité et environnement des Hautes-Études Commerciales, conférence sur: *L'efficacité de certains outils économiques en matière de gestion des matières résiduelles: des limites du volontarisme à la nécessité d'une réglementation minimale.*

L'UQCN a participé à des colloques et ateliers. Du 11 au 14 septembre à Québec, 17^e Conférence canadienne sur la gestion de déchets. *Vers un avenir durable-Minimiser les déchets, de nouvelles solutions.* Le 26 et 27 septembre à Sherbrooke, STOPER, Stratégie d'optimisation d'écosystème régionaux: *Les déchets et la qualité de vie.* Le 28 novembre à Montréal: ÉcoSommet, table thématique des déchets. Les 17, 21 mars, Front commun québécois pour la gestion écologique des déchets rencontre de travail et journée thématique à Montréal le 29 mars. Les 9, 10 et 11 avril à Saint-Hyacinthe: Assises de l'eau et de l'industrie de l'environnement. Finalement, du 29 avril au 3 mai à Montréal: BAPE, semaine thématique sur la gestion des matières résiduelles

Commission Industries et Technologies

Le gain de la soumission des projets industriels à la procédure d'évaluation environnementale et d'audiences publiques a sans doute été un moment fort de la Commission. Réclamé depuis longtemps par l'ensemble de la communauté environnementale québécoise, l'ajout de ce nouvel outil de planification environnementale, quoi qu' imparfait, permet maintenant une meilleure intégration des facteurs environnementaux à l'implantation de projets industriels.

Découlant de cette nouvelle approche, un suivi s'est exercé dans les projets d'usine de magnésium Magnola à Asbestos et de l'implantation d'une aluminerie de la compagnie Alcan, à Alma.

La Commission a assuré la représentation de l'UQCN au sein du Comité consultatif Saint-Laurent

Vision 2000, a pris connaissance du volumineux rapport sur l'État du Saint-Laurent et a émis deux avis relativement à ce Rapport.

D'autre part, elle a contribué aux travaux du Comité MEF-Industrie, mis sur pied par le ministère de l'Environnement et de la Faune et où sont représentés les principaux secteurs d'activités industrielles au Québec, qui a pour mandat de faire le suivi des expériences pilotes entre le MEF et les secteurs concernés.

Complémentaires aux actions de la Commission, Harvey Mead a réalisé une visite de terrain portant sur l'exploitation minière dans la région de l'Abitibi, ce qui a favorisé les contacts avec cette industrie et certains groupes environnementaux.

Le suivi du dossier de l'implantation de l'usine Magnola et de l'aluminerie d'Alma est au menu de la Commission, de même que d'assurer la représentation de l'organisme au Comité Saint-Laurent Vision 2000 et au Comité aviseur MEF-Industrie. La Commission s'intéressera aussi au déchets dangereux et au dossier minier.

Commission Parcs et Sites Protégés

Au cours de 1996, la Commission a poursuivi ses représentations entourant les projets d'expansion du réseau des parcs au Québec et a appuyé les actions locales ou régionales qui oeuvrent à la sauvegarde et à l'intégrité des parcs actuels.

En février, un appui formel a été apporté au Comité de sauvegarde du Patrimoine naturel du Bic dans son action visant à assurer la protection de la Pointe-aux-Anglais. Le Comité a obtenu gain de cause auprès du ministre des Affaires municipales qui n'a pas donné suite à la recommandation de la MRC visant à permettre au promoteur de construire un complexe domiciliaire sur le site.

En mars, l'UQCN appuyait la demande de la Société charlevoisienne de conservation dans sa volonté de prendre en charge la gestion des activités dans le parc des Grands Jardins.

La Commission a participé à la consultation du Comité de relance des parcs et a appuyé des moyens opérationnels en vue d'assurer la survie du réseau et son développement.

Les différentes actions qui guideront la Commission reposeront sur l'appui aux groupes et organismes qui promeuvent la consolidation et l'expansion du réseau des parcs québécois et la conservation de l'intégrité des parcs existants.

Participer à la création du parc des Hautes-Gorges de la Rivière-Malbaie, appuyer la création officielle du parc marin Saint-Laurent-Saguenay et celui des Monts-Valin, veiller à l'application des recommandations du rapport du Comité sur la relance des parcs occuperont l'attention de la Commission pour la prochaine année.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Franc-Vert

Franc-Vert est en bonne santé. Dans le portrait changeant des magazines québécois, *Franc-Vert* occupe toujours une place modeste, mais unique, que se partagent nos deux vedettes: nature et environnement. Nous avons ouvert la période 1995-1996 avec un numéro sur la biodiversité, suivi par notre parution «scientifique» annuelle, qui portait sur les biotechnologies environnementales. Tout en inaugurant une mise en page renouvelé, le numéro suivant nous a transporté au Nunavik, avec les morses en vedette; un autre article nous amenait, en compagnie de Pierre Harvey, dans différents centres de ski de fond. Ce dernier texte a d'ailleurs valu à son auteur, Jean Saint-Hilaire, la troisième place de la catégorie Périodiques, au prix Molson du journalisme de loisir 1996.

Notre troisième numéro de l'exercice nous présentait le nouveau réseau de pistes cyclables. Venait ensuite notre meilleur vendeur en kiosque, le *Franc-Vert* consacré aux gagnants du concours photo, et finalement, un numéro spécial sur les rivières, en partie financé par la Fondation de la faune du Québec. Deux fois au cours de cette année, *Franc-Vert* a publié un dossier spécial permettant à l'UQCN de faire valoir sa vision sur deux questions: la gestion des déchets et la fiscalité verte.

Côté finances, l'exercice 1995-1996 a confirmé l'importance d'une source récente de revenu: la production et l'insertion dans le magazine de documents d'information d'organismes apparentés à l'UQCN. Ainsi, au cours de l'année financière, l'équipe de *Franc-Vert* a réalisé trois brochures: «Prompt rétablissement au béluga du Saint-Laurent» pour le Fonds mondial pour la nature, «Respirer la santé» pour Santé et Environnement Canada ainsi que «Place à la vie» pour le volet Biodiversité de Saint-Laurent Vision 2000. Mentionnons également la contribution des Amis de *Franc-Vert*: cette année, Gaz Métropolitain, General Motors du Canada et Stablex ont défrayé le coût d'abonnement de près de 500 bibliothèques scolaires. Ces contrats et commandites, ajoutés aux sources traditionnelles de financement, ont permis de n'enregistrer qu'un léger déficit en ces temps difficiles.

Par ailleurs, le changement de maison de distribution donne de bons résultats. Nous avons mené cette année deux campagnes de promotion dans les commerces qui offrent *Franc-Vert* afin que les acheteurs du magazine en kiosque identifient les nouveaux points de vente. Nous avons également tenu kiosque lors de l'ÉcoSommet, en mars, et faisons depuis peu partie des magazines que Québec Loisir propose à sa très large clientèle.

Louise Desautels
Rédactrice en chef

10^e Concours de photo nature

Depuis 10 ans déjà, le concours de photographie La nature du Québec en images poursuit sa mission: celle de favoriser l'art photographique comme moyen d'éducation relative à l'environnement et de sensibilisation à la conservation de la nature. Le concours sert à la fois de moyen de financement et d'outil de marketing de l'UQCN-*Franc-Vert*. Hydro-Québec, un des deux commanditaires de prestige, renouvelait son partenariat pour une troisième année.

Selon plusieurs personnes, la cuvée de cette année s'est avérée une des plus belles sinon la plus belle depuis le début du concours. Des images spectaculaires aux couleurs flamboyantes ont ravi le public. Elles ont été publiées dans l'édition Spécial photo nature de FRANC-VERT qui publiait l'été dernier les oeuvres gagnantes. Le nombre de participants est demeuré le même que l'année précédente, toutefois, la qualité des oeuvres soumises s'est élevée. D'autre part, comme le veut la tradition, 12 des 31 photos gagnantes ont été sélectionnées pour illustrer le calendrier La nature du Québec en images et tous sont unanimes à dire que ce calendrier est le plus beau que l'UQCN ait produit. Ce calendrier est utilisé comme prime et est remis gratuitement à toute personne qui s'abonne pour 2 ans à *Franc-Vert*. Grâce à cette promotion, de nombreux lecteurs en profitent pour renouveler pour 2 ans.

Comme cette année était le 10^e anniversaire du concours, le président Yves Bédard a tenu à souligner l'événement d'une manière toute spéciale en suggérant d'organiser une exposition rétrospective des 9 années antérieures en plus de l'exposition de la 10^e année. Les coûts énormes engendrés par cet événement rendaient l'idée peu réalisable. Cependant, grâce à une commandite spéciale de Noranda, le rêve est devenu réalité! C'est donc dire que c'était non pas une salle mais bien 2 qui ont été consacrées au concours de photo au Biodôme de Montréal et ce, pendant plus d'un mois! Le lancement et la remise des prix aux lauréats s'y sont déroulés en mai devant une centaine d'invités. Tant les invités que les commanditaires ont été fort impressionnés par la qualité du concours. Ces expositions poursuivront leur tournée à travers la province.

Parallèlement à ces 9^e et 10^e expositions, les expositions des années antérieures ont grandement circulé cette année, continuant ainsi leur mission d'éducation relative à l'environnement. Grâce aux superbes images de la nature et surtout grâce aux textes éducatifs informant le visiteur sur les écosystèmes et espèces représentés sur les photos gagnantes. Par ces expositions, l'UQCN s'est déplacée notamment dans les endroits suivants : Québec, Baie du Fèvre, Saint-Georges de Beauce, Granby, Kingsey Falls, Orford, Parc de la Mauricie. Au chapitre de la recherche de financement, la situation est de plus en plus difficile. Il a été impossible de trouver un remplaçant à un des 2 commanditaires majeurs de l'an dernier. Aussi, Hélène Savard et l'équipe du concours ont dû faire des mains et des pieds pour réduire les dépenses tout en maintenant la qualité qui a fait la réputation du concours.

Hélène Savard
Coordonnatrice du Concours photo

L'ÉcoRoute de l'information

Bénéficiant d'une subvention du Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) de 230 000 \$ pour une période de 24 mois, l'UQCN travaille depuis janvier 1996 à l'élaboration de l'*ÉcoRoute de l'information*, site Internet d'information environnementale lancée officiellement le 15 octobre lors du congrès de l'Union mondiale pour la nature (UICN) à Montréal.

Le site est conçu comme un salon permanent de l'environnement et du développement durable. Il répertorie et diffuse sur Internet, en français, des contenus qui correspondent aux intérêts et préoccupations de la population, et qui mettent en valeur l'expertise environnementale québécoise.

Le projet est divisé en trois phases, dont une première phase de construction qui s'échelonne jusqu'au lancement. Le site aura alors sa structure définitive et accueillera déjà plusieurs contenus.

Après le lancement, l'année 96-97 servira à faire connaître le site, à enrichir le site de nouveaux contenus, à établir de nouveaux partenariats et à dresser un plan d'affaire.

Romain Coté
Chargé de projet

Martin Savard
Chargé de projet

Service BRISE

BRISE (Bureau de ressource et d'information en environnement et santé) est un service sans frais, accessible par ligne téléphonique (1-800-33-BRISE), qui s'adresse aux citoyens ou aux groupes de citoyens préoccupés ou exposés à une situation problématique pouvant affecter leur environnement ou leur santé.

Lancé en novembre 1994, BRISE est toujours en opération sous sa forme initiale et a continué à répondre aux demandes d'information qui s'élèvent à plus de 500 cas annuellement.

Projet Ressources Santé - Saint-Laurent

L'UQCN, dans le cadre du développement du Service BRISE, a présenté au volet "Santé" du programme Saint-Laurent Vision 2000 d'Environnement Canada le projet "Ressources Santé - Saint-Laurent". Ce projet permet à BRISE de développer des outils documentaires pour le traitement des dossiers relatifs au Saint-Laurent et à la santé humaine. Ces outils se présentent sous la forme de 17 fiches d'intervention, susceptibles de guider le citoyen dans ses démarches auprès des autorités et de sa communauté.

Diane Forget

Chargée de projet

Programme d'animation communautaire (PAC)

Le Programme d'animation communautaire mis sur pied par Santé Canada et Environnement Canada vise à contribuer au développement de collectivités viables en mettant en valeur le potentiel des collectivités pour leur permettre de faire face aux questions relatives à la santé et à l'environnement.

Après un projet-pilote en 1993-1994, la deuxième phase de ce programme a débuté en 1995. Les deux ministères fédéraux responsables ont alors décidé de former un comité «aviseur» qui donnerait les grandes orientations du PAC pour le Québec. Ce comité est formé des organismes suivants: Réseau québécois des villes et villages en santé, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le Comité de santé environnementale du Québec, Environnement Jeunesse et l'UQCN, à qui a été confiée la coordination du PAC pour le Québec.

Il y a six projets en cours actuellement un peu partout au Québec: dans la MRC de Pabok et celle de Matawinie, dans le quartier Saint-Michel à Montréal et celui de Bordeaux-Cartierville, à Saint-Pascal de Kamouraska et à Jonquière. L'objectif des groupes participants est non seulement de donner de l'information sur les questions de santé liées à l'environnement, mais d'aider les gens à comprendre et à dégager eux-mêmes des priorités de changement, en fonction des particularités de leur communauté. Ainsi, des conférences et des ateliers ont été et seront organisés, des tables de concertation et des expositions mises sur pied, des vidéos et des bulletins d'informations réalisés...autant d'activités qui mobilisent et ont mobilisé de nombreuses personnes dans chaque communauté participante.

Diane Pagé
Coordonnatrice

PROJETS SPÉCIAUX

Le contrôle des véhicules hors route

L'UQCN, en collaboration étroite avec le groupe Fleurbec, a assuré le suivi des actions en ce qui concerne la réglementation de la circulation des véhicules hors route (VHR) afin d'assurer la protection des milieux sensibles.

Le ministre déposait au printemps dernier un projet de loi sur les véhicules hors route. Bien que louable, le projet de loi déposé ne répond pas aux attentes exprimées à maintes reprises en ce qui touche un meilleur contrôle de la circulation de ces véhicules sur les terres publiques. L'alternative proposée par le gouvernement repose sur l'élaboration d'une réglementation de la responsabilité du ministre de l'Environnement et de la Faune plutôt qu'une intégration explicite à la loi et qui fait référence aux

différents milieux à protéger.

Malgré les multiples représentations faites auprès des ministres concernés par cette problématique, rien ne semble infléchir le gouvernement dans son choix.

Nous comptons insister pour que, dans une perspective de développement durable, une loi qui autorise des activités susceptibles de nuire à l'environnement se charge, dans son principe même, de limiter les impacts et éliminer les nuisances plutôt que de reporter cette responsabilité à un autre ministère...

C'est avec opiniâtreté que l'UQCN et le groupe Fleurbec persévéreront à se faire entendre avec d'autres groupes, afin de faire prévaloir l'intérêt environnemental dans ce dossier.

Changement climatique

Les activités de l'UQCN, en matière de pollution atmosphérique, ont essentiellement consisté en une participation à des démarches de collaboration qui devraient s'accroître et porter fruit en 1996-97: Le Réseau canadien d'action sur les changements climatiques a tenu au printemps 96 une rencontre pan-canadienne à laquelle l'UQCN a participé. On y a notamment discuté de la stratégie des ONG relativement aux positions du gouvernement canadien dans le cadre des négociations internationales qui culmineront au Japon en décembre 97. Tous ont souhaité l'organisation d'une campagne d'information du public et l'UQCN s'est engagée à consulter les organismes en vue d'une campagne conjointe au printemps 97 (Suite à cette consultation, l'UQCN a déposé une demande d'aide financière à Environnement Canada pour la tenue, au Québec, d'une campagne de sensibilisation sur le thème : Une atmosphère en santé! Ce projet, qui fera notamment l'objet d'un partenariat avec l'AQLPA, a reçu l'appui de la CEQ et de divers organismes du milieu de la santé).

Une Coalition québécoise est également en structuration, et l'UQCN y participe en compagnie de divers organismes comme Greenpeace, Environnement Jeunesse et Transport 2000, pour n'en nommer que quelques uns.

L'UQCN a également participé à la formation d'un groupe de travail sur les biocarburants. Ce groupe, dont la présidence est assumée par un représentant du Centre québécois de valorisation de la biomasse (CQVB), constitue un sous-comité du Comité Bioénergie de l'Association québécoise de maîtrise de l'énergie (AQME) et il se penchera, au cours de l'année qui vient, sur l'utilisation de carburants comme l'éthanol et le biodiésel.

En bref, tout porte à croire que 1997 sera pour l'UQCN une année de collaborations fructueuses qui permettront de faire avancer le dossier de la pollution atmosphérique sur les scènes nationale et internationale.

PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'UQCN

Contributeurs institutionnels 1995-1996

Agence canadienne de développement international, Association des industries forestières du Québec, Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, Association minière du Québec, Emploi et Immigration Canada, Environnement Canada, Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées, Fondation J.W. McConnell, Fondation de la faune du Québec, Fonds mondial pour la nature, Fonds de l'environnement Shell, Ministère des Finances, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Ministère de la Main-d'Oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, Ministère du Revenu, Saint-Laurent Vision 2000, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Recyc-Québec et Santé Canada.

Commanditaires du Concours photo et du magazine *Franc-Vert*

Air Canada, Alcan, Association de l'industrie de l'aluminium, Association des industries forestières du Québec, Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, Association touristique des Îles-de-la-Madeleine, Bell Bushnell, Biosphère, Ciccio Café, Collecte sélective Québec, Desjardins, La Famille Dufour, Fondation de la faune du Québec, Fondation Yves Rocher, Hydro-Québec, Imprimerie Canada, Kodak, Genivar, Laidlaw, Le Centre Jardin Hamel, Le Centre de conservation de la faune ailée de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Les Éditions Michel Quintin, Les Boutiques l'Aventurier, Les Éditions françaises, Lowepro, Manfrotto Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Ministère du Patrimoine canadien, Nikon, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Pêches et Océans Canada, Petresa Canada, Publications du Québec, Pratt & Whitney Canada, Prisma, Produits forestiers Alliance, QIT-Fer et Titane, Radio Rock-Détente, Recyc-Québec, Secrétariat aux affaires régionales, Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies, Tamron, Tembec, Tourisme Québec, Ultramar, Union des producteurs agricoles, Université de Sherbrooke et Via Rail.

Commanditaires de l'ÉcoRoute

Fonds de l'autoroute de l'information du ministère de la Culture et des Communications du Québec, Association des biologistes du Québec (ABQ), Association québécoise de promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), Biosphère, Comité de santé environnementale du Québec, ÉcoSommet 96, Environnement Canada, Insectarium de Montréal, Ministère de l'Éducation du Québec, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie du Québec, Ministère du Tourisme du Québec, Musée canadien de la nature, M. Normand Hall, M. Jacques Prescott, Réseau québécois des groupes écologistes, Néomédia.

Donateurs individuels et institutionnels 1995-1996

Ghislaine Abran, Mireille Abran, Flavie Achard, Daniel Adam, Adam-Delhaes Naturalistes inc., Ruth Allaire,

Christiane Allard, Teresa Alper, Michel Amiot, André Archambault, Antoine Archambault, Céline Arsenault, Henri Louis Arsenault, Hélène Arsenault, Sheila Arthur, Marcel Artiguelongue, Robert Ascah, Gilles Aubé, Ida Aubin, Linda Auclair, Marie-Josée Auclair, Robert Auclair, Gilles Aucoin, Denis Auger, Esther Auger, Brigitte Auzero, Dominique Avoine, Michel Bachant, Frédéric Back, Liliane Barabé, Josée Barcelos, Claude Baril, Pierre Baril, Cosette Bariteau, René & Laurence Barraud, Josée Barrette, Marie-Anne Barrette, Louise Barry, Luc Barsalou, Monique Beauchemin, Serge Beaucher, Huguette Beauchesne, Mathieu Beaudin, Jean-Pierre Beaudoin, Marc Beaulieu, Michèle Beaulieu, Denise Beauregard, Yvonne Beauregard, Diane Beauseigle, Thérèse Beausoleil, Clarence Béchard, Antoine Bécotte, Jeanne Bédard, Richard Bédard, Éric Bégin, Ella Bélair, René Béland, Angèle Bélanger, Claire Bélanger, France Bélanger, Guy Bélanger, Gérald Bélanger, Marcel Bélanger, Maryse Bélanger, Jean Benoit, Yves Benoit, Jacquelin Bergeron, Laura Bergeron, André-Guy Bernier, Luc Bernier, Maude Bernier, Louise-Julie Bertrand, Michèle Bertrand, Guylaine Bérubé, Jacques Bérubé, Michel Bigras, Angèle Bilodeau, Raynald Bilodeau, Robert Bilodeau, Valérie Bilodeau, Michel Biron, Caroline Bisson, Claudette Blais, Normand Blanchette, Micheline Blondel, Yvette Boileau, Normand Boissel, Gilles Boissonneault, René Boisvert, Léa Boivin, Claudette Bonin, Pierre Bonin, Monique G. Bonkowski, Réjean Bonneau, Martine Borgia, Élisabeth Bossé, Eddie Bouchard, Gaetan Bouchard, Laval Bouchard, Marial Bouchard, Lucie Boucher, Céline Bouffard, Robert Bougie, Jean Boulva, Gabriel Bourdon, Esther Bourgault, Maurice Bourgne, Serge Bourque, Paul A. Boursier, Jean-G. Boutet, Micheline Boutet, Luc Bouthillier, André Boutin, Louis Boyer, Élyse Brais, Paul Breton, Gaston Brouillard, Marthe Brouillard, Pierre Brun, Simonne Bruneau, Guy Brunelle, Hélène Brunelle, Alain Brunet, Suzanne Brunet, Pauline Bujold, Roger Bujold, François Bundock, Caisse populaire Marie-Reine-Coeurs, Maurice Campeau, Marie-Claire Cantin, Christine Caron, François Caron, Hilaire Caron, Francis Castelli, Martin Castonguay, Jacques Cayouette, Centre d'interprétation du saumon atlantique (René Trépanier), André Chabot, Bernard Chabot, Roland Chabot, Denise Chapdelaine, Anne-Marie Chapleau, Nicole Charbonneau, Jean-Pierre Charlebois, Michel Charlebois, Catherine Chartier, Claudette Chartrand, Jean Jr Chatigny, Jeannine Chaumier, Guy Chaussé, Jacques Chicoine, Sylvie Choquette, Monique Clar, Guy Clark, Lucile Clin-Kombul, Diane Cloutier, Guy Cloutier, Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, Conseil central des syndicats nationaux de Thetford, Laurent Corbeil, Élisabeth E. Cosulich & Robert David, Pierre Couillard, Mathilde Coulombe, Suzanne Couture, Michel Crête, Syndicat des professeurs du Cégep de La Pocatière, André Côté, Céline Côté, Gontran Côté, Jacques Côté, Lucien Côté, Léonard Côté, Sylvie Côté, Natalie D'Astous, François Daigneault, Daishowa (André C. Sarasin), François Dalpé (Bell Canada), Pierre Dansereau, Josée Daoust (Clinique de physiothérapie Vaudreuil SENC), Edward Darwall, Donald Dastous, E. Dauphin, Maurice Day, Lucette De Gagné, Marthe De Serres, Jan L. De Smet, Gabriel Demers, Ghislain Demers, Jean-Marie Demers, Mario Denis, Véronique Derguy, Renée Desautels, Yvon & Françoise Desautels, Hubert Desbiens, Johanne Deschamps, Lucie Deschênes, Paul Descoteaux, Pierre Desforges, Jean Desjardins, Jean-Charles Desjardins, Pierre Deslauriers, André Desrochers, Claude Dion, Rémy Dion, Normand Dionne, Marcel Dodier, Claude Doré, Henriette Dostaler, Cécile Draguet, Guy Drainville, Pierre Drolet, Marc Drouin, Louis Dubord, Vincent Dubost, Michel Dubuc, Guylaine Dubé, Yves Duchesneau, Gilles Dufour, Marcel Dufour, René Dufour, Julie Dufresne, Lucie Dufresne, Nicolas Dufresne, François Dulude, Fernand Dumont, Nelson Dumont, Anne-Marie Dumouchel, François D. Dupont, Louis Dupont, Francine Durocher, Jean Duval, Robert Duval, Stephan Dyrda, Louis Désilets, Johanne Elsener, Jacqueline Épitoux, Omer Faubert, Pierre Faubert, Léo Faucher, Conrad Fauchon, Gervaise Fauvel, Raphaël Jean Febbrari, Fédération du commerce inc., Raymonde Ferland, Roger Ferland, Denise Fillion, Georgette Fleurent, Fondation du Centre de la nature, André Fontaine, Richard Fontaine, Jacqueline Forest, Lucie Forget, Anita Fortin, Jean-Paul Fortin, Michel Fortin, Michel Forté, Jean-Claude Fradette, Philippe Fragnier, Marie Frappier, Jacques Frechet, Winnie Frohn, (Les Productions) Jean-Louis Frund, Bertrand Gaboriau, Denis Gagnon, Gilles Gagnon, Jocelyn Gagnon, Lucie Gagnon, Lucienne Gagnon, Marc Gagnon (Structures Marc Gagnon inc.), Marie Gagnon, Max Gagnon, Nicole Gagnon, Nicole Gagnon, Sylvain Gagnon, Pierre Gagné, Robert Gagné, Gisèle Gariépy, Marc Olivier Gasser, Roger Gaudet, Jean-Guy Gaudette, Robert Gaudin, Marcel Gaudreau, Louis-Marie Gaulin, Gilles Gauthier, Yves

Gauthier, Gilbert Gendron, Lucie Gendron, Omer Gendron (1986) inc., Rolande Genest, Manon Geoffroy, Gestion A. Desroches inc., Monica Gewurz, Daniel Gilbert, Nicolas Gilbert, Yves Gilbert, Jean-Louis Gingras, Jean-Claude Girard, Mona Girouard, Denis Giroux, Diane Giroux, Maryse Godin, Dominique Gosselin, Michelle Gosselin, Pierre Gosselin, Antoine Goulet, Jeanne-d'Arc Goulet, Robert Goulet, Alain Gravel, Greenpeace Canada, Carmen Grenier, Constance Grenier, Gérald Grenier, Gérald Grenier, Johanne Grenier, Marie-Claude Grignon, Normand Groleau, Jean-Luc Grondin, Réal Grondin, Micheline Groulx, Groupe Gaz-O-Bar inc., Suzanne Guay, Constance Guilmette, Gilles Guénette, Jean Hamann, Denis Harvey, Maurice Harvey, Daniel Hébert, Jean Hébert, Pierre Hébert, Andrée Hélie, Bruno Houle, Jean-Paul Houle, Rachel Houle, Annette Houle Collin, André Huot, Jacques Huot, Linda Huot, Sylvie Hurtubise, Industries James Maclaren inc., Normand Jacob, Jean Jasmin, Alex Serge Jean, Denis Jeffrey, Richard Joly, Érik Joly, Henri Joncas, Louise Julien, Ilona Kerner, Peter M. Kilburn, Robert Knapen, Sylvie L'Heureux, La Congrégation du St-Esprit, Yves LaRoche, Raymond Laberge, Labon inc., Anne-Marie Labrecque, Claude Labrecque, Léo LaBrie, Jean-Pierre Labrosse, Pierre Lachance, Roger Lachance, Yves Lachance, Lise Lachapelle, Manon Lacharité, Paul Lacoste, André Ladouceur, Danielle Laferrière, Richard Lafleur, Gilles Lafond, Josette Lafortune, André Lafrenière, Gaston Lagace, Louise Lagacé, Pierre Lainesse, Robert Lajoie, Hélène Lalancette, Jeannine Lalancette, Pierre Laliberté, Mario Lallier, Claude Lamarche, Philippe Lamontagne, Hélène Lamothe, Marie Lamy, Ghislaine Landry, Louise Laneville (Soeurs de L'Assomption de S.V.), Raymond Langlois, Suzanne Langlois, Jacqueline Lanouette, Louise Lanthier (S.E.C.M.), Richard Laperrière, Christian C. Lapeyre, Laurent Lapointe, René Lapointe, Cécile Laporte Loyer, Denise Larivière, Rita Laroche, Jacques Larose, John B. Laughrea, Serge Laurier, Sylvie Laurier, Richard Laurin, Fernande Lauzon, Léo-Paul Lauzon, Jean-Charles Lavigne, Jean-Guy Lavigne, Lavo inc., Claude Lavoie, Jacqueline Lavoie, Léonce Lavoie, Nicolas Lavoie, Laurent Lebeuf, André Leblanc, Huguette Leblanc, Marc-André Leblanc, Yves Leblanc, Michèle Leblond, Jacques Lebrun, Alan Leclair, Denise Leclerc, Gilles Leclerc, Pierre Leclerc, Claude Lefrançois, Michel Legris, Guy Lelièvre, Lise Lemay, Omer Lemay, Richard Lemay (Construction M.R.L. inc.), Nicole Lemonde, Céline Leroux, Les Franciscains, Laurent Lesage, France Lessard, Ginette Lessard, Serge Lessard, Josée Liby, Ruth Rose Lizee, Daniel Lizotte, Pierre Loiselle, Marcel Longpré, Marie-Hélène Longpré, Ghislaine Lorrain & Antoine Goyette, Maryse Lussier, Thérèse Lussier, Maurice Lépine, Paul Lépine, Lucie Léveillée Ryan, Daniel Lévesque, Francine Magnan, Maison provinciale des Ursulines, Paul Major, Jean Luc Malo, Jeanne Malo, Martial Malo, René Malouin, Jean Elliott Manning, Pierre Marceau, Stéphane Marcel, Louise Marchand, Gilles Marchildon, Marie-Paul Marcil-Dandois, Lucienne Marcotte, Roger Marcotte, Jacques Marcoux, Jean Maréchal, Louise Marier, Roger Marier, Walter Marik, Réjeanne Martel, G.-Émile Martin, Louise Martin, Michel Martin, Pierre Martin, Pierrette Martin, Louise Masse, Georges Mathews, Jean Mathieu, Fernand Matte, Laurent Matte, Sylvie Matte, M. Menaud, Thérèse Methe, Gérard Michaud Électronique enr., Monique Michaud, Madeleine Miron, Dominic Mitchell, Gaston Moisan, Marjolaine Moisan, Pierre Moncion, Albert Mondor (Les Jardins d'Albert), Maurice Monette, Michel Mongeau, Michel Mongeon, Claire Mongrain, G.H. Montgomery, Marielle Montour, Françoise Moreau, Odette Moreau, Pierre Moreau, Robert Morency, Edith Morin, Jean Morin, Jean-Paul Morin, Jeanne-Claire Morin, Michel Morin, Evelyn Morneau, Gaston Morneau, Jeanne Ménard, Thérèse Ménard, Jean Ménétrier, Jean Métivier, Linda Nadeau, Pierre Nadeau, Renaud Nadeau, Philippe Nantel, Normand Neault, Claude Nepveu, Gabriel Neyron, Gilbert Nicole, Patrick Niquette, Denise Nobert, Élisabeth Noiseux Chénier, Hélène Nolin, Claude Normand, Norsk Hydro Canada inc. (Jean Laperrière), Louis Noël, Pierre Noël, Friedrich Oehmichen, Claude Ouellet (Centre de réadaptation L'envol), Graziella Ouellet, Guy Ouellet, Paul Ouellet, Jeanne Hélène Ouellette, Chantal Ouimet, Robert Pageau, Aubert Pallascio, Manon Papineau, Jean-Marie Paquette, Normand Paquette, Odile Paradis, Luc Parent, André Paré, Louis Paré, Sylvie Paré, J. Michael Pearson, André Pelletier, Johanne Pelletier, Jules Pelletier, Lise Pelletier, Thaïs Pelletier, Max Peltier, Agathe Perreault, Chantal Perreault, Christian Perreault, Estelle Petit, Louise Philibert, Gaston Picard, Lina Picard, Valère Picard, Jacqueline Picotin, Edmond Pinsonnault, Pierre Plante, Jacques Poirier, Richard Poirier, Rosaire Poirier, Madeleine Poitras, Sylvie Pomerleau, Gisèle Portelance, André Potvin, Renée Poudrette, Claude Poulin, Daniel

Poulin, H  l  ne G. Poulin, Marie-Jos  e Poulin, Pierre Poulin, Yves Poulin, Jean-Marc Pouliot, France Pratte Gagnon, Jean Pronovost, Andr  e D. Proulx, Christian Proven  al, Claire Provost,   mile Pr  vost, Fran  oise P  loquin, Fran  oise P  pin, Ga  tan P  pin, Steeve Quessy, Gilles Quevillon, Gilles Quintal, Fran  ois Quinty, Pierre Racine, Eileen Raymond, Mario Raymond, Marie-Paule Reingruber, R  gis R  nald, Paul-Andr   Renaud, Marcel Rheault, Clairette Rh  ault, Marie-France Riendeau, Daniel Rioux, C  cile Roberge, Jacques Robichaud, Guy Robillard, Louise Roch, Fran  oise Rodier, Charles Rodrigue, Sandra Rodrigue, Chantal Rolland, Fran  ois Rompr  , Blandine Rondeau, Julie Ross, Louis Rousseau, Normand Rousseau, Suzie Rousseau, Jean Routhier, Annie Roy, C  cile Roy, Danielle Roy, Denis Roy (Distributions Roy inc.), Gertrude Roy, Gratien Roy, Liette Roy, Ren   Roy, Denis Royer, Jacques Ryan, R  jeanne R  millard Falaise, Diane Sabourin (Service d'arbitrage Diane Sabourin), Jean Saint-Arnaud, Serge Saint-Germain, R  al Saint-Jean, Fran  ois Saint-Laurent, Ren   Saint-Laurent, Rita Saint-Laurent, Linda Saint-Michel, Yvon Saint-Onge, Yves Saint-Pierre, Gilles Samson, Odette Sarrazin, Fran  ois Sauvageau, Denis Savard, Robert Savoie, Rose-Marie Schneebeverger, Jan Schotman, Liliane Schneiter, Ren   Schreiber, Jean-Baptiste S  guin, Service immobilier Joliette inc., Services-conseils Equiterre, Yves S  vigny, Ann Marie Shebib, Gwen Shiels, Annie Simard, Christine Simard, Claude Simard, Laurent Simard, Solange Simard, Ir  ne Simon, Simon Smaza, Edward Stansbury, Charles-Henri Sylvain, Andr   Sylvestre, C  cile Sylvestre, Syndicat des employ  e/s de la Caisse d'  conomie des travailleur/se/s, Syndicat des employ  e/s du CLSC de la Petite Nation, Syndicat des enseignant/e/s du Coll  ge Montmorency, Syndicat des professeurs du Coll  ge   douard-Montpetit, Syndicat des travailleur/se/s du CLSC C  te-des-Neiges, Syspertech, G  rard Szaraz, Ir  n  e Taillon, R  al Taillon, Denis Tanguay &   lise Labrosse, Louise Tardif, T  l  -Loisirs, Fran  oise Tellier, Denis Tessier, Fernande Tessier, Jean Thibault (Communications Publi-Services), Paul Thibault, Raynald Thibault, Fernande Thifault DesRochers, Darquise Thivierge, Marc-Andr   Thivierge, U.P. Thomas, Adrien Th  berge, Pierre B. Th  riault, Micheline Th  roux, Claude Toupin, Martine Tourangeau, Francine Tousignant, Daniel Toussaint, Traduction Domus, Andr   Tremblay, Fran  oise Tremblay, Guy Tremblay, Harold Tremblay, Marie-Paule Tremblay, Michel Tremblay, Michelle Tremblay, Nicolas Tremblay, Roland Tremblay, Jean Trempe, Marie-Odile Tr  panier, Serge Trottier, Gilbert Troutet, No  l Trudel, R  al Trudel, Denis Turcotte, Jacques Turcotte, Marie-France Turcotte, Fran  oise Turmel, G  rard Vachon, Claire Vaillancourt, Sylvie Vaillancourt, Daniel Vaillant, Andr   Vall  e, Michel Vandal, Robert Vaudry, Mich  le Verheyden, Ginette Villiard, Jacqueline Vincent, Daniel Vinet, Thomas Welt, Raynald Winstall, Michel Yergeau.

| [Rapport annuel 95-96](#) | [Rapport annuel 96-97](#) |

| [UQCN](#) | [Communiqu  s et m  moires](#) |
